

1 | 14

Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse 1

Editorial 2

Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg 5

Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs» 5

Symposium «Personalized Health», le 31 mars 2014 à Berne 5

Étude de l'ASSM «Attitude du corps médical face à l'assistance au suicide» 5

Commission pour l'éthique dans les expérimentations animales 5

Jubilé des 70 ans de l'ASSM 6



## Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse

**En janvier 2013, l'Office Fédéral de la Santé Publique a chargé l'ASSM d'élaborer, dans le cadre du Masterplan «Médecine de famille», un concept de «Recherche sur les services de santé en Suisse». Les principaux auteurs de ce concept, Prof. Thomas Rosemann de l'Institut de médecine de famille de l'université de Zurich, Dr Katrin Cramer et Dr Michael Röthlisberger du secrétariat général de l'ASSM, en présentent les grandes lignes dans l'article ci-après.**

La recherche sur les services de santé (Health Services Research, HSR, en anglais) traite les questions auxquelles ni la recherche fondamentale biomédicale, ni la recherche clinique ne peut répondre: elle examine l'efficacité de la prise en charge dans la réalité quotidienne et cherche de nouvelles approches pour garantir une qualité élevée du système de santé qui réponde aux exigences actuelles de la société en matière de prise en charge médicale. Le terme anglais de «Health Services» s'adresse, contrairement à la notion de «Health Care», non seulement aux patientes et patients, mais également aux individus en bonne santé, susceptibles d'être pris en charge (par exemple dans le domaine de la prévention). Ainsi, dans cet article, le terme français de «prise en charge» comprend aussi bien la prise en charge des malades que la prise en charge de la santé.

### **Définition, domaines clés et objectifs de la recherche sur les services de santé**

Du fait de sa nature multidisciplinaire et des différents domaines d'application de la recherche sur les services de santé, il existe diverses définitions et concepts structurels. Selon la discipline scientifique, la recherche sur les services de santé – respectivement ses domaines clés – privilégiera des aspects différents.

L'«Agency for Healthcare Research and Quality» (AHRQ) définit la recherche sur les services de santé comme suit: «Health services research examines how people get access to health care, how much care costs, and what happens to patients as a result of this care». L'AHRQ récapitule ainsi les principaux aspects de la recherche sur les services de santé, à savoir l'accès aux soins, l'adéquation des soins et leurs coûts, et souligne que la recherche sur les services de santé est orientée vers le patient et la qualité des résultats («Outcome»).



Prof. Peter Meier-Abt,  
Président

### La recherche sur les services de santé: le troisième pilier de la recherche médicale

La recherche sur les services de santé étudie comment les individus peuvent bénéficier d'un accès optimal à une prise en charge médicale adéquate, comment cette prise en charge peut être structurée le plus efficacement possible et quels sont finalement ses effets sur le patient. La recherche sur les services de santé jette ainsi des ponts entre les résultats de la recherche clinique et ceux de la pratique quotidienne et vise à minimiser les «evidence-performance-gaps» tout en tenant compte des aspects économiques.

Au niveau international, la recherche sur les services de santé est un domaine de recherche prospère, qui s'est d'ores et déjà imposé dans

de nombreux pays, comme troisième pilier de la recherche médicale – à côté de la recherche fondamentale et de la recherche clinique –, d'autant plus que les décisions en matière de politique de la santé reposent sur ses résultats. Ce n'est que récemment – notamment sous l'effet de la pression économique croissante et depuis l'introduction de modifications profondes dans les systèmes comme par ex. les DRGs – que la Suisse a pris conscience de la nécessité de développer une recherche essentiellement focalisée sur la prise en charge.

En 2012, l'ASSM a lancé, avec la Fondation Bangerter, le nouveau programme de soutien «Recherche sur les services de santé». A ce jour, 30 projets de recherche ont été financés dans le cadre de ce programme de soutien; par ailleurs, deux colloques remarquables sur la recherche sur les services de santé se sont déroulés en novembre 2013. Le 3<sup>e</sup> symposium sur la recherche sur les services de santé en Suisse se déroulera le 4 novembre 2014.

Si la recherche sur les services de santé bénéficie à présent d'une telle attention et a le vent en poupe, sans doute est-ce à cause du retard qu'elle a pris par rapport à ses voisins étrangers. Mais l'évidence du besoin, dans ce domaine plus que dans tout autre, peut être un aspect encore plus déterminant. Comme la plupart des pays industrialisés, la Suisse doit faire

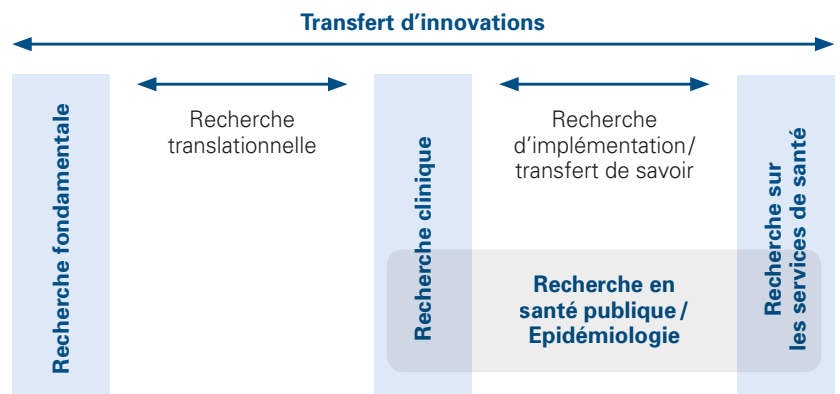
face à des défis démographiques majeurs: de plus en plus de personnes âgées sollicitent un système de santé de plus en plus spécialisé et fragmenté, qui offre de plus en plus d'options diagnostiques et thérapeutiques et dont le besoin de coordination et d'intégration augmente exponentiellement.

Entretemps, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a également pris conscience de cette réalité. Début 2013, l'OFSP a chargé l'ASSM d'élaborer un concept cadre pour le renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse. Ce concept est présenté dans l'article principal de ce bulletin. Il a également été publié dans la série des rapports de swiss-academies et peut être commandé ou consulté sous [www.akademien-schweiz.ch/fr](http://www.akademien-schweiz.ch/fr). Par ailleurs, dans le cadre des appels d'offre actuels, l'ASSM a proposé un programme national de recherche (PNR) «Recherche sur les services de santé dans le système de santé suisse». Il s'agit pour la Suisse de relever le défi qui consiste à établir la recherche sur les services de santé comme troisième pilier de la recherche médicale.

La définition de la recherche sur les services de santé selon Pfaff et al. est la plus répandue dans les zones germanophones; elle considère la «dernière étape» du système de santé, c'est-à-dire l'analyse de la prise en charge des patients dans les conditions effectives de la routine quotidienne, comme l'élément central de ce domaine de la recherche. Pfaff décrit la recherche sur les services de santé, dans le sens d'une définition méthodologique et fonctionnelle, comme «un domaine de recherche interdisciplinaire qui décrit et explique de façon causale la prise en charge des malades et de la santé et leurs conditions cadres, qui contribue au développement de concepts de soins scientifiquement fondés, qui soutient l'implémentation de nouveaux concepts de soins et qui évalue l'efficacité des structures et des procédures des services de santé dans les conditions quotidiennes.»

Au-delà de l'influence des facteurs sociaux, les systèmes de financement, les structures et les processus d'organisation, les technologies de la santé, les attitudes individuelles et la structure de l'offre jouent un rôle prépondérant dans l'accès aux soins. La notion d'adéquation renvoie à des questions relatives au besoin, à la demande et au recours aux soins, mais également à des facteurs tels que la qualité des soins, la sécurité, l'efficacité et la rentabilité. Pour être en mesure d'évaluer la rentabilité respectivement le rapport coûts-efficacité des soins en question, il importe également de tenir compte d'aspects économiques.

Modèle du 3<sup>e</sup> pilier du paysage de la recherche en médecine et dans le système de santé



## Domaines de recherche et méthodologie

La recherche sur les services de santé se déroule à trois niveaux (macro, méso et micro). La recherche au niveau macro est aussi qualifiée de recherche sur le système de santé. Elle se concentre sur l'analyse du système de santé (au niveau régional, national ou international) et de son contexte politique, sociétal et économique, la plupart du temps, au moyen de données existantes, bien agrégées. La recherche au niveau méso comprend l'analyse de l'organisation et de la prise en charge médicale dans les conditions quotidiennes (par exemple dans les hôpitaux, les cabinets médicaux ou d'autres institutions de la santé) ainsi que l'appréciation et l'évaluation de ces prestations de soins (par exemple indicateurs, qualité, efficacité, adéquation). Le niveau micro englobe les interactions individuelles de la prise en charge et se concentre sur la relation concrète entre les patients et les professionnels de la santé (en tant que relation entre le fournisseur de prestations et le destinataire, mais également dans le sens d'une prise de décision partagée).

La recherche sur les services de santé ne se déroule pas seulement à différents niveaux, elle concerne également différents contextes (par exemple le domaine ambulatoire ou stationnaire, la médecine de premier recours ou la prise en charge secondaire ou tertiaire, le domaine de la réhabilitation, de la prévention et de la promotion de la santé, de la politique de la santé, etc.). Selon la perspective (par exemple médicale, économique, éthique, organisationnelle, etc.), l'accent est mis sur des aspects et des groupes cibles différents et, selon la thématique, des bases de données et des méthodes différentes sont employées.

La recherche sur les services de santé est un domaine de recherche multi- et transdisciplinaire. Elle est réalisée dans tous les secteurs centrés sur le patient avec, la plupart du temps, la participation de divers groupes professionnels (par exemple des professions médicales universitaires, des professions de soins du niveau tertiaire [c'est-à-dire formation professionnelle supérieure, hautes écoles spécialisées] et des professionnels en psychologie). Elle implique souvent la participation d'autres disciplines scientifiques, comme par exemple la sociologie, l'économie de la santé, la santé publique, l'éthique ou l'informatique. Comme dans tous les domaines de la recherche, c'est la thématique qui détermine la méthodologie dans la recherche sur les services de santé; la recherche sur les services de santé ne repose pas sur une méthodologie spécifique. Toutefois, il existe souvent une sorte de «déroulement méthodologique», en particulier dans la recherche sur les services de santé non descriptive (niveau micro, voir ci-dessous) qui vise à introduire des modifications. Ainsi, il arrive souvent que la question fondamentale du «pourquoi» soit soulevée dès le début; par exemple, pourquoi certaines procédures ne peuvent être transposées dans le quotidien clinique, même en présence d'une évidence claire. C'est là qu'interviennent initialement des méthodes qualitatives, c'est-à-dire génératrices d'hypothèses, suivies la plupart du temps d'une description quantitative de l'ampleur, par exemple au moyen d'une analyse épidémiologique ou de données transversales. Finalement des interventions dans des études randomisées classiques sont mises en parallèle, soit entre elles, soit avec la prise en charge

habituelle («usual care»). Comme dans la méthodologie de la recherche proprement dite, les statistiques ne comprennent pas de statistiques spécifiques à la recherche sur les services de santé; toutefois il est souvent nécessaire de procéder à des adaptations au niveau de la conception de l'étude – comme par exemple un Cluster-Design en RCTs ou des modèles statistiques complexes dans l'évaluation.

## L'utilité de la recherche sur les services de santé

La recherche sur les services de santé entend fournir une contribution majeure au développement de concepts en vue des restructurations nécessaires et du développement du système de santé et apporter, par ailleurs, une aide à la résolution de problèmes structurels au sein du système de santé, tout particulièrement aux fournisseurs de prestations, aux assureurs, aux politiciens et aux scientifiques. Le large éventail des disciplines et des groupes professionnels concernés ainsi que la diversité des facteurs et des approches ciblés par la recherche sur les services de santé constituent ses points forts. L'information sécurisée qu'elle génère, concernant l'utilité et les risques des prestations de santé ne sert pas uniquement les patients et les fournisseurs de prestations, mais également les décideurs des domaines de la politique de la santé. Les conditions cadres démographiques et économiques, en constante évolution, de même que les nouveaux développements et stratégies de traitement, soumettent le système de santé à des réformes continues. Les résultats de la recherche sur les services de santé permettent aux décideurs de solutionner les problèmes sur la base de preuves et dans le sens d'un système de santé durable et tourné vers l'avenir.

## L'appel en faveur de la recherche sur les services de santé en Suisse

La Suisse bénéficie actuellement d'un système de santé de grande qualité, ce qui se reflète dans l'espérance de vie et dans l'état de santé de la population. En 2012, l'OCDE a globalement très bien noté le système de santé suisse. Pratiquement tous les suisses ont une assurance maladie, les patients bénéficient d'un bon accès aux prestations et se déclarent satisfaits de ces prestations. Le rapport de l'OCDE a également attiré l'attention sur quelques points faibles, comme par exemple les coûts élevés qui ont augmenté en moyenne de CHF 2.1 Mia. par an pour atteindre, en 2011, 11,4% du produit national brut.

Selon le rapport OCDE mentionné ainsi que le rapport «Santé 2020» qui récapitule les priorités du Conseil fédéral en matière de politique de la santé pour les huit prochaines années, les points faibles du système suisse résident principalement dans sa transparence limitée, les lacunes dans les bases statistiques et analytiques, certaines inefficacités ainsi que dans le déni de la qualité insuffisante de certaines prestations. Pour remédier à ces faiblesses et encourager le développement d'offres de soins modernes, le rapport «Santé 2020» exige entre autres de mettre en place ou de renforcer la recherche sur les services de santé en Suisse, d'autant plus que la diversité des structures des systèmes de santé limite les possibilités de transposer des études étrangères ou internationales au système suisse. Dans leur rapport «Nouveaux modèles de soins pour la médecine de premier recours», la CDS et l'OFSP exigent, eux aussi, le développement et le renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse pour que de nouveaux modèles de soins puissent être introduits, développés et diffusés.

Les premiers résultats d'une enquête réalisée par l'ASSM en automne 2013 auprès des acteurs du domaine de la recherche sur les services de santé montrent qu'en Suisse, la recherche sur les services de santé se déroule principalement dans les universités, les hautes écoles spécialisées et les hôpitaux universitaires et, plus rarement, dans le secteur privé (par exemple les caisses de maladies et les instituts de recherche privés) et l'administration (par exemple Obsan). Les disciplines des différents acteurs couvrent un large éventail qui englobe les sciences infirmières et médicales, les sciences sociales, la santé publique/l'épidémiologie, l'éthique, la pharmaceutique, l'informatique, mais également l'économie, sachant que plus d'un tiers des chercheurs sont des médecins.

Comparé à l'étranger, la recherche sur les services de santé – notamment par rapport à la recherche fondamentale et à la recherche clinique – est globalement plutôt faible en Suisse.

### **Le concept «Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse»**

En janvier 2013, l'ASSM a été chargée par l'Office Fédéral de la Santé Publique d'élaborer un concept «Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse» dans le cadre du Masterplan «Médecine de famille». Ce concept est significatif non seulement pour la politique de la recherche, mais également pour la politique de la santé: il tient autant compte de l'«agenda de la santé 2020» que d'autres attentes politiques comme, par exemple, les motions Cassis «Faire mieux avec moins. Surconsommation de prestations médicales en Suisse» et Schmid-Federer «Programme national de recherche Soins de longue durée», dont le thème central est la recherche sur les services de santé.

La première partie (A) du concept décrit la manière dont la recherche sur les services de santé s'inscrit dans le paysage de la recherche du système de santé, les domaines qu'elle englobe et son utilité. Elle présente en outre la situation actuelle de la recherche sur les services de santé. Dans la partie B, des experts expliquent la recherche sur les services de santé et les questionnements qu'elle implique dans les différents secteurs du système de santé.

Et en conclusion, dans la partie C, des recommandations sont formulées pour le développement à moyen et à long terme des compétences de recherche, des infrastructures, de la qualité des données ainsi que de la relève et des possibilités de financement de la recherche sur les services de santé.

1. Les données actuelles et futures doivent être regroupées dans une banque de données valide.
2. La formation pré- et postgraduée dans le domaine de la recherche sur les services de santé doit être encouragée.
3. Les infrastructures existantes doivent être mieux coordonnées et organisées en réseau.
4. Un programme national de recherche contribue à réduire le retard de la Suisse en matière de recherche sur les services de santé.
5. Certains domaines ou points forts de la recherche sur les services de santé doivent être prioritaires.

Les recommandations visent à renforcer la recherche sur les services de santé en Suisse, au niveau de la pratique, de la formation pré- et postgraduée, du travail en réseau ainsi que du nombre et de la qualité des projets de recherche. L'instauration d'une commission nationale d'experts pourrait s'avérer pertinente dans le sens d'un suivi de l'application des mesures proposées et d'adaptations éventuelles. Les membres d'une telle commission devraient correspondre à la description sous point 4 du programme national de recherche et tenir compte des principales institutions et disciplines concernées par la recherche sur les services de santé.

L'application des mesures mentionnées et de leurs répercussions permettra d'optimiser la recherche sur les services de santé en Suisse et de réduire son retard par rapport à l'étranger.

*Prof. Thomas Rosemann, Zurich;*

*Dr Katrin Cramer et Dr Michael Röthlisberger, Bâle*



**Thomas Rosemann** est directeur de l'Institut de médecine de famille de l'université de Zurich et président de la commission d'évaluation «Recherche sur les services de santé» de l'ASSM.



**Katrin Cramer** est biologiste et dirige le ressort «Science et recherche» de l'ASSM.



**Michael Röthlisberger** est biologiste et collaborateur scientifique du ressort «Science et recherche» de l'ASSM.

#### **Programme de soutien «Recherche sur les services de santé dans le système de santé»**

Avec leur programme de soutien «Recherche sur les services de santé dans le système de santé», l'ASSM et la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner aimeraient contribuer à établir et développer ce secteur de recherche en Suisse. La Fondation Bangerter met environ CHF 1 million par an à disposition à cet effet.

**Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg**

L'ASSM met à disposition des moyens provenant de ce fonds pour le soutien de projets de recherche dans le domaine de la bioéthique et de l'éthique médicale (y compris l'éthique clinique).

Pour 2014, il est prévu d'attribuer un montant de CHF 250 000.–.

Les candidatures pour ces soutiens peuvent être déposées en langue allemande, française ou anglaise. Un montant maximal de CHF 60 000.– est octroyé par projet. Les formulaires de demande peuvent être téléchargés sur le site de l'ASSM ([www.samw.ch/fr/Recherche/Fonds-KZS.html](http://www.samw.ch/fr/Recherche/Fonds-KZS.html)).

Le prochain délai de remise des demandes est fixé au 31 mars 2014.

**Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»**

L'ASSM met en concours, en collaboration avec la Fondation Stanley Thomas Johnson et la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner, le programme de soutien «Recherche en soins palliatifs». Celui-ci vise – à moyen ou à long terme – un développement durable des compétences et des infrastructures dans le domaine de la recherche sur les soins palliatifs en Suisse.

La recherche englobe notamment les thèmes suivants:

- le contrôle des symptômes (détresse respiratoire, symptômes neuropsychiatriques, symptômes gastro-intestinaux, douleur)
- l'accompagnement psychosocial et spirituel (qualité de vie, sens de la vie, proches)
- des questions éthiques (populations vulnérables, décisions en fin de vie, autonomie, suicide)
- les infrastructures (stationnaires, ambulatoires, interfaces)

Pour ce faire, la Fondation Johnson et la Fondation Bangerter mettent à disposition environ CHF 1 000 000.– par an pour la période 2014 – 2017.

Les requêtes sont évaluées une fois par an; la date limite pour le dépôt des requêtes est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2014.

Informations détaillées sur le programme de soutien sous: [www.samw.ch/fr/pallcare](http://www.samw.ch/fr/pallcare)



**Symposium «Personalized Health», le 31 mars 2014 à Berne**

L'ASSM et les Académies suisses des sciences soutiennent les efforts entrepris pour établir une nouvelle initiative de recherche sur le thème de la «Personalized Health». Ainsi des nouveaux projets de recherche à l'interface des «-omics», de la biologie systémique et de la médecine personnalisée pourraient voir le jour et appréhender les questions importantes de ces disciplines et finalement contribuer à l'amélioration du système de santé.

Dans cette optique, l'ASSM organise, en collaboration avec des partenaires des autres académies, du système de santé, de la recherche et de l'industrie, le symposium «Personalized Health», le 31 mars à l'hôpital de l'Île à Berne. Des experts internationaux expliqueront le «State of the Art» dans les différents domaines; également la situation et les besoins du «Personalized Health» dans le système de santé suisse seront discutés.

Le symposium est ouvert à toutes les personnes intéressées; le délai d'inscription est fixé au 24 mars 2014. Informations détaillées et formulaire d'inscription sous: [www.akademien-schweiz.ch/pershealth](http://www.akademien-schweiz.ch/pershealth)

**Étude de l'ASSM sur l'attitude du corps médical face à l'assistance au suicide: Début de l'enquête quantitative en février 2014**

En mars 2013, l'ASSM a mis au concours une étude, dont le but est d'analyser l'attitude du corps médical face à l'assistance au suicide. Cette étude examine les aspects suivants:

1. l'attitude des médecins face à l'assistance au suicide, sur le fond et en rapport avec un groupe de patients déterminé;
2. l'attitude des médecins concernant le rôle juste du corps médical en matière d'assistance au suicide;
3. la disposition des médecins à participer à un suicide assisté;
4. les expériences des médecins en matière de suicide médicalement assisté.

La première phase du projet est d'ores et déjà achevée. Elle consistait en des entretiens qualitatifs avec des médecins choisis issus de diverses disciplines médicales, favorables ou non à l'assistance au suicide. Les résultats ont été discutés au sein de la Commission Centrale d'Éthique et intégrés au questionnaire de l'enquête quantitative, qui sera adressé à environ 5000 médecins.

Les résultats de l'étude seront disponibles en automne 2014. Ils constitueront la base de la discussion interne dans un premier temps et seront publiés par la suite.

**Nouvelle constitution de la commission pour l'éthique dans les expérimentations animales**

La nouvelle commission pour l'éthique dans les expérimentations animales (CEEA), dirigée par le Prof. Rolf Zeller – biologiste du développement et initiateur de la «Basel Declaration» – débutera son activité mi-mars 2014.

La CEEA est une commission de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et de l'Académie Suisse des Sciences Naturelles (SCNAT) et un organe de consultation et d'expertise dans le domaine des «expérimentations animales». Elle est constituée de onze membres issus des secteurs de la recherche fondamentale, de la médecine vétérinaire, de la protection des animaux, du droit et de l'éthique. Parmi les missions de la CEEA, on compte l'élaboration de prises de position sur des questions de fonds du domaine des expérimentations animales et l'examen de prescriptions légales.

La liste des membres, le règlement de la commission et des informations plus détaillées peuvent être consultés sur le site des Académies ([www.academies-suisses.ch](http://www.academies-suisses.ch)).



## Jubilé des 70 ans de l'ASSM

L'ASSM a été fondée en 1943 par les cinq facultés de médecine, les deux facultés de médecine vétérinaire ainsi que par la Fédération des médecins suisses FMH. Le 28 novembre 2013, elle a fêté son jubilé des 70 ans dans le cadre d'une cérémonie à Bâle. À part Prof. Harvey Fineberg, Président de l'Institut de médecine des Etats-Unis (dont l'exposé a été publié dans le dernier bulletin), la conseillère argovienne aux États Madame Christine Egerszegi-Obrist, Présidente de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États, a également présenté un exposé à l'occasion de cette cérémonie. Vous trouverez ci-après un extrait de son exposé sur le thème «Les attentes du monde politique à l'endroit de l'ASSM»:

« Mesdames, Messieurs, je vous adresse tout d'abord toutes mes félicitations pour votre magnifique jubilé. Compte-tenu de l'augmentation générale de la longévité, 70 ans ne sont certes pas une rareté. Ceci étant, fêter 70 ans d'existence d'une grande et importante organisation pour moi en tant que politicienne spécialiste des questions de santé constitue une bonne journée et je m'en réjouis avec vous.

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, que je représente ici, apprécie la collaboration avec l'Académie Suisse des Sciences Médicales. Pour nous, elle est l'institution

- qui connaît très bien le secteur sanitaire;
- qui peut nous fournir des bases précieuses du point de vue scientifique, médical et éthique;
- dont les déclarations ressortent toujours des réalités pratiques grâce à la vaste représentation de ses membres et à l'ancrage de ceux-ci;
- qui définit d'abord le secteur sanitaire sur la base des contenus et des faits, et pas simplement en fonction de coûts – contrairement à certains collègues autour de moi;
- qui perçoit, avant nous, les tendances et évolutions grâce à sa bonne mise en réseau;
- et l'interlocutrice lorsqu'il s'agit de relever les défis actuels dans le secteur sanitaire: par exemple l'évolution démographique entraînant une augmentation des malades chroniques, la garantie des soins de santé pour toute la population et surtout lorsque nous devons définir, pour différents secteurs de la recherche, le cadre général qui assure la protection de la dignité et de la personnalité humaine et qui tient compte en même temps de la liberté de la recherche.

Vous avez intitulé mon exposé: qu'attend le monde politique de l'ASSM? En toute simplicité et de manière concise: Dans les 70 prochaines années, nous miserons encore sur l'ASSM comme une importante institution partenaire possédant ces qualités essentielles dont je viens de faire état: son large savoir scientifique, éthique et médical, sa responsabilité vis-à-vis de la science et de la société, son engagement pour la promotion et le développement de la relève médicale, et surtout son indépendance à l'égard des lobbyistes de tout poil!



Christine Egerszegi-Obrist est conseillère aux Etats du canton d'Argovie et Présidente de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats.



### SAMW

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

### ASSM

Académie Suisse des Sciences Médicales

### ASSM

Accademia Svizzera delle Scienze Mediche

### SAMS

Swiss Academy of Medical Sciences

Le bulletin de l'ASSM paraît 4 fois par an en 3500 exemplaires (2600 en allemand et 900 en français).

Editeur:  
Académie Suisse des Sciences Médicales  
Petersplatz 13  
CH-4051 Bâle  
Tél. 061 269 90 30  
Fax 061 269 90 39  
mail@samw.ch  
www.assm.ch

Rédaction:  
Dr Hermann Amstad,  
lic. iur. Michelle Salathé,  
Dr Michael Röthlisberger

Traduction:  
Dominique Nickel

Présentation:  
Howald Fosco, Bâle

Imprimé par:  
Kreis Druck AG, Bâle

ISSN 1662-6036



Membre des Académies suisses des sciences